



Communiqué de presse

Montpellier, le 26 juin 2020

- Culture -

Carole Delga : « Le secteur culturel a besoin de chacun de nous et nous avons besoin de tous pour le soutenir ! »

La crise sanitaire actuelle a considérablement fragilisé le milieu culturel. Afin de poursuivre une politique culturelle ambitieuse, essentielle à la suite de la crise sanitaire, les élus de la Commission permanente, réunis ce vendredi 26 juin, ont adopté la proposition de la présidente Carole Delga, de lancement du budget participatif « La culture en Occitanie, bien commun », misant sur la participation citoyenne pour construire ensemble le nouveau modèle de la politique culturelle régionale.

« La crise sanitaire a profondément fragilisé les acteurs culturels et l'accès à la découverte pour les habitants. La situation à laquelle nous faisons face actuellement rend d'autant plus nécessaire l'implication des collectivités et nous oblige aujourd'hui à repenser notre modèle culturel. Il est impérieux de faire de la culture en Occitanie notre bien commun. Ce budget participatif permettra aux citoyens et aux professionnels d'avoir les moyens de mettre en œuvre leur projet culturel et de permettre la rencontre avec de nouveaux publics. Notre objectif est à la fois de relancer le secteur culturel avec l'aide de la Région, mais également que ces contributions viennent nourrir notre projet culturel. » a déclaré la présidente de région Carole Delga.

Ce budget, d'une enveloppe totale de 600 000 €, s'adresse en priorité aux citoyens, individuellement ou en groupe, ainsi qu'aux structures culturelles.

Le projet pourra être réalisé de façon concrète dès 2021 après un vote des citoyens de la région.

Dans la continuité du développement et du soutien à la culture, ces propositions permettront d'imaginer de tout nouveaux dispositifs et de nouvelles méthodes de travail au sein du milieu culturel, en se basant sur les attentes des citoyens et des acteurs du secteur.

Ce budget vise donc à stimuler la créativité des citoyens et inciter au partage et à la transmission de la culture en Occitanie, notamment auprès des jeunes. Il permettra aux citoyens de devenir acteurs de la culture de demain en Occitanie, écoresponsable, accessible à tous et rayonnant dans tous les territoires.

Les projets proposés doivent répondre à de grandes ambitions fixées par le budget participatif :

- **Convivencia** : le projet doit faciliter l'accès aux œuvres culturelles, faciliter aussi les échanges entre les personnes d'âges et de communautés différentes.
- **Verdissement de la culture** : transmettre et diffuser des œuvres dans le respect de l'environnement.
- **Nouveaux publics et publics jeunes** : permettre à des personnes n'ayant pas ou peu accès à des œuvres culturelles de les découvrir ; et arriver à intéresser un public jeune.

Modalités de participation :

Les porteurs de projets, comme les votants, doivent habiter en Occitanie ou avoir une attache avec le territoire, être âgés de plus de 15 ans, et avoir ouvert un compte citoyen sur le site de la région citoyenne attestant alors de leur engagement à respecter la Charte Régionale de Citoyenneté Active.

Les candidats sont invités à déposer en ligne leur projet sur le site participatif www.laregioncitoyenne.fr grâce au formulaire mis à disposition auquel peut être jointe toute pièce qui paraît utile au candidat.

Une seule proposition pourra être examinée par candidat, celle-ci devra relever de dépenses d'investissements.

Les candidatures peuvent être déposées du **1^{er} juillet 2020 au 30 octobre 2020.**

Plus d'infos sur : www.laregion.fr/Les-aides-et-appels-a-projets#Liste-des-aides-et-appels-a-projets

■ Contact presse :

Elody Bardet: elody.bardet@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 81 31
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)